

PROJET RECOS - Activité 2.2 - PROJETS PILOTES – Tableau de bord

Date dernière mise à jour : 15/11/2022

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion /Décision à prendre/Prochaines étapes
1	Gestion durable des pêches pour les AMPs d'Ankivonjy et d'Ankarea, et soutien à la GIZC à Nosy Be	Madagascar / Nord Ouest	WCS	16/05/22 : Réception première ébauche 11/05/22 : Soumission contrat type à WCS 22-29-Mai : Visite terrain et révision cadre logique pour faciliter la finalisation nouvelle ébauche pour soumission AFD/FFEM 01/07/22 : Nouvelle ébauche reçue 02/07- 19/07 : Echanges de versions diverses de l'Annexe I 20/07/22 : Soumission à l'AFD de l'Annexe I et Annexe V 28/07/22 : Echanges verbaux des commentaires AFD pour intégration dans une version révisée 02/09/22 : Réception des derniers compléments d'information qui avaient été demandés à WCS le 29 juillet. 14/09/22 : Décision interne COI de rentrer ce dossier dans le circuit pour décision de la direction avant ANO. 15/11/22 : DANO envoyée à l'AFD.	Attente ANO de l'AFD
2	Aménagement durable et protection du littoral de la commune urbaine de Morondava	Madagascar / Région Menabe	Commune urbaine de Morondava/ AGETIPA	- Nov-Dec 2021 : Diverses réunions/discussions avec la CUM et la Région Réunion (PALM). Echanges de documents conventions financement PALM. - Elaboration dossier de financement en cours depuis l'échange du 07/01/21. 12/01/22 : Présentation de RECOS au COPIL PALM. 17/02-14/06/22 : Echanges multiples ébauches mai : Visite terrain et confirmation des activités clés. Ebauche du document de projet soumise à l'AFD le 15/06/22 pour commentaires avant demande ANO. 19/07/22 : Soumission de la proposition d'arrangement contractuel à l'AFD.	Attente ok de l'AGETIPA ainsi que des documents pour l'observation des diligences avant DANO à l'AFD.

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion /Décision à prendre/Prochaines étapes
				20/07/22 : Réception et discussion sur les commentaires de l'AFD/FFEM. Soumission de ceux-ci à la CUM. 21-28/07/22 : Revue des commentaires avec la CUM. 28/07/22 : Soumission à l'AFD de la version révisée de l'Annexe I. 9 et 10/08 : Demande de l'AFD d'information supplémentaire concernant les annexes de l'annexe I et le permis environnemental, répondu les mêmes jours 05/09/22 : Demande de l'AFD renouvelée concernant le permis environnemental, répondue le 6/09 avec le permis environnemental reçu le même jour de la CUM . 14/09/22 : Décision interne COI de rentrer ce dossier dans le circuit pour décision de la direction avant ANO. 26/09 : Demande de la COI à l'AGETIPA des documents nécessaires à l'observation des diligences 27/09 : Discussion COI-CUM-AGETIPA avec demande de l'AGETIPA de renvoyer les différents documents de convention. 04/11/22 : Demande de l'AGETIPA d'un renvoi de l'ensemble de la documentation.	
3	Restauration de mangrove et gestion durable des pêches en baie d'Antongil	Madagascar / Nord Est	WCS	28/05/22 : Réception d'une ébauche du cadre logique. 30/05-06/06/22 : Visite terrain et révision cadre logique pour faciliter la finalisation ébauche pour soumission AFD/FFEM. 29/09/22 : Réunion pour faire le point en l'absence de tout contact depuis fin juillet quand une échéance de septembre pour une première ébauche avait été fixée. 13/10/22 : Point de situation avec le bureau OIO de WCS pour demander un appui au programme d'Antongil pour la rédaction du programme et éveiller à l'urgence de voir ce document de projet finalisé au plus vite. 19/10/22 : Point d'avancement avec le Chargé de programme MaMaBay sur la rédaction du document de projet. - Depuis le 19/10/22 : Echanges de plusieurs versions	Attente première ébauche complète du narratif + Budget

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion /Décision à prendre/Prochaines étapes
				incomplètes du document de projet détaillé.	
4	Renforcement et mise à l'échelle de la conservation marine conduite et gérée par les communautés locales dans le sud-ouest de Madagascar	Madagascar / Région Atsimo Andrefana, (Sud-ouest)	Blue Ventures	17/01/22 : Réunion pour discuter possibilité de choisir un nouveau site dû aux évolutions suivantes sur le site initialement identifié : La plus grosse activité prévue sur RECOS liée à l'aquaculture du concombre ne puisse être mise en œuvre sur ce site dans le court terme (sans décision préalable du gouvernement) ; trois contributions financières majeures de la GIZ, WB (SWIO-Fish) et une autre fondation couvrent maintenant les autres activités au maximum de leur potentiel sur ce site. 31/01/22 : Non objection du PFN à ce changement de site. 14/02/22 : Réception de : (1) la nouvelle proposition de site pour l'appui à 3 AGML existantes et la mise en place de deux nouvelles dans le Sud-Ouest (conservation de la biodiversité marine, gestion de la pêche, amélioration des moyens de subsistance), (2) courrier justification demande changement, et (3) Budget. 18/02/22 : Deuxième version du budget reçue après commentaires initiaux RECOS. 08/03/22 : Proposition de changement de site discuté avec l'AFD Maurice et Paris, qui approuve d'un point de vue technique cette proposition, qui ne pourra cependant être confirmée qu'une fois l'aspect administratif/contractuel des projets pilotes statué. 10/03/22 : BV d'accord pour commencer à travailler sur la description de projet, sans l'accord définitif. Différents échanges depuis. 13/04/22 : Accord officiel AFD/FFEM sur adoption du nouveau site. Communiqué le même jour au PFN Madagascar et BV. 15-19/05/22 : Visite terrain et révision cadre logique pour finalisation nouvelle ébauche	Attente ANO de l'AFD

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion / Décision à prendre / Prochaines étapes
				08/07/22 : Nouvelle ébauche reçue 08/07- 19/07 : Echanges de versions diverses de l'Annexe I 20/07/22 : Soumission à l'AFD de l'Annexe I 27/07/22 : Soumission à l'AFD de la proposition de contrat avec Annexe V 28/07/22 : Echanges verbaux sur les commentaires AFD pour intégration dans une version révisée. 21/09/22 : Réception des derniers compléments d'information qui avaient été demandés à Blue Ventures le 29 juillet. 15/11/22 : DANO envoyée à l'AFD.	
5	Conservation et restauration du carbone bleu du parc marin Conservation d'espèces cibles emblématiques du parc, comme la tortue imbriquée et/ou le dugong Améliorer les capacités de gestion de la partie marine du parc en continuité avec la partie terrestre du PNM	Comores / Mohéli	PNM/ Noé	24/12/21 : Le PFN suppléant indique que les Comores n'approuvent pas la collaboration effective avec l'ONG Dahari, et souhaiteraient une collaboration avec une structure étatique comme la Direction Nationale de l'environnement, ou autre 21/02/22 : Au niveau du chargé de Mission qui traite cela au niveau de l'OPL - Mars : Discussions/réunions prévues avec l'OPL en mars n'ont pas eu lieu - Début avril : DG Environnement comme nouveau point d'entrée pour réunion en avril relative au site et ensemble du projet RECOS 19/04/22/ Nomination nouveau PFN et PFN. Suppléant Comores 05/05/22/ Première réunion de cadrage RECOS et accord PFN pour convocation d'une réunion avec DAHARI et Direction Env. Anjouan 15/06/22 : Première réunion projet pilote avec Dahari - Confirmation objectifs et zones malgré une évolution dans les programmes DAHARI à Anjouan (extension, nouvelle structure, nouvelle approche) 19/07/2022 : Réception d'un courrier officiel de Dahari annonçant son retrait du projet pilote RECOS	Elaboration de la proposition détaillée du projet par le PNM, Noé en cours avec l'appui technique de l'UGP RECOS.

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion /Décision à prendre/Prochaines étapes
				20 et 28/07 : Décision avec AFD sur alternatives projet pilote Anjouan à explorer durant la mission 29/08 au 07/09/22 : Mission Comores avec un objectif d'identification d'une potentielle alternative (05/09 : Réunion avec PNM identifiant un potentiel site ; non objection/appui de de l'AFD Comores lors du débriefing) 21/09/22 : Réception d'une première fiche incomplète 22 et 23/09/22 : Diverses réunions avec Noé et équipe PNM 05/10/22 : Réception d'objectifs révisés clairs pertinents, d'une proposition de portage (convention tripartite PNM-Noé-COI) et calendrier détaillé pour avancer vers la rédaction de la note conceptuelle. 25/10/22 : Réception de la note conceptuelle du PNM pour projet pilote alternatif. 27/10/22 : Demande au PFN de bien confirmer le ok de principe sur l'idée du nouveau site. Envoi parallèle à l'AFD de la note conceptuelle + commentaires du projet à considérer dans l'étape prochaine potentielle du développement de la proposition de projet détaillée. 03/11/22 : Accord verbal de l'AFD pour continuer le processus de développement d'un document de projet détaillé sur la base de la note conceptuelle. Il est convenu que cet accord sera confirmé par écrit avec les différents commentaires partagés verbalement, avant transmission au PNM et Noé. 07/11/22 : Confirmation écrite du PFN des Comores que le Secrétaire général du ministère a donné son approbation sur la validation du projet pilote du PNM avec autorisation de poursuivre le processus de la mise en œuvre du projet. 09/11/22 : Réception des commentaires écrits et de l'accord AFD pour avancer sur le document de projet détaillé. Communication de cette décision aux deux institutions (PNM, Noé) et transmissions des documents.	

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion / Décision à prendre / Prochaines étapes
6	Aménagement durable et protection du littoral de Flic en Flac	Maurice / Flic en Flac	À préciser en cours	06/01/22 : Réunion avec Division GIZC MoE - L'appel d'offres pour les services de consultants pour les travaux de protection de Flic en Flac sera lancé en février 2022 et le rapport de conception détaillé et les rapports d'EIE devraient être remis en juillet 2023. Les termes de référence de la consultance susmentionnée comprendront la rédaction des documents d'appel d'offres pour un éventuel appel à propositions pour entreprendre les travaux. Ceci permettrait de commencer plus rapidement les activités RECOS. Le ministère a également lancé un appel d'offres pour recruter un consultant chargé de réaliser des travaux de protection côtière sur 16 sites vulnérables. Les rapports de conception détaillée et les rapports d'EIE sont attendus pour la mi-2023. (Liste des 16 sites communiqués). 08/03/22 : Proposition du MoE, ICZM division de ne commencer qu'en deuxième semestre de 2023, et d'impliquer les acteurs, consultants aux activités RECOS potentielles en lien avec les projets pilotes, discutée avec AFD Maurice et Paris, qui s'alignent sur cette nouvelle approche et ligne de temps 09/03/22 : Après communication dans ce sens au PFN, confirmation que l'appel d'offre, réf. ENVIRONNEMENT/IFB/2021/256 a été lancé le 02/03/22 (clôture au 13 avril 2022). Financement Gvt Maurice. 08/03/22 : Proposition du MoE, ICZM division de ne commencer qu'en deuxième semestre de 2023, et d'impliquer les acteurs, consultants aux activités RECOS potentielles en lien avec les projets pilotes, discutée avec AFD Maurice et Paris, qui s'alignent sur cette nouvelle approche et ligne de temps. 30/05/22/ PFN informe que le processus de sélection du consultant pour l'étude technique du site est en cours. 23/06/22 : Demande māj par RECOS. 14/07/22 : Le ICZM Committee confirme un démarrage de	Visite de terrain et échange avec le consultant en marge du COPIL le 25/10/22

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion / Décision à prendre / Prochaines étapes
				projet prévue mi 2023 est toujours d'actualité. 23/08/22 : Confirmation de la sélection du consultant pour les études techniques. 11/10/22 : Réception du rapport de démarrage et accord pour organiser une visite de terrain en marge du COPIL RECOS	
7	Aménagement et protection du littoral à Mahé et Praslin	Seychelles – Mahé/Praslin	A préciser en cours	16/12/21 : Réception du rapport des consultants de la BM sur l'étude technique sur 5 sites prioritaires pour les Seychelles concernant la préservation et restauration des écosystèmes côtiers, apportant des données de bases sur état érosion et inondations, diverses solutions techniques de design et coûts en niveau étude de pré faisabilité, - Après sa revue, le projet RECOS indique à la COI, partenaires financiers et l'équipe du PFN que l'option « Blue barrier reef » sur le site de Côte d'Or semble être la plus appropriée pour RECOS(volet restauration récifale, plus que la partie « concrete »). Il apparait clairement que ce projet à plusieurs Millions d'Euros nécessitera des co-financements. La partie restauration/ 10/01/22 et 24/01/22 : Demandes de mise à jour restées sans réponses, même avec PS mis dans la boucle par le PFN adjoint. 18/02/22 : Réunion avec MoE après nouveau rappel le 15/02. Discussion initiale porterait sur le site pour lequel le projet RECOS avait émis une certaine préférence (activité, volume financier et possibilité de moduler les activités). 15/03/22 : L'atelier de validation des options du rapport de la BM du 15/03 n'a pas apporté les réponses voulues, même si les Seychelles semblent effectivement prioriser Côte d'or (Praslin). Cofinancement sera nécessaire (SeyCCAT aussi confirme son intérêt via financement potentielle du fonds global pour les récifs coralliens – décision en août 2022) 23/06/22 : Nouvelle demande māj par RECOS (pas seulement site pilote) 05/07/22 : PFN confirme verbalement le site de Côte d'Or sur	Attente de retour sur la réunion de la partie seychelloise la semaine du 24/10/22

PROJET	INTITULÉ	PAYS / RÉGION	OPÉRATEURS	SITUATION	Discussion /Décision à prendre/Prochaines étapes
				Praslin. Demande de réunion pour rentrer dans les détails est restée sans réponse. 21/09/22 : Le PFN suppléant indique également que le volet restauration récifal, pour laquelle RECOS avait affiché son intérêt, est déjà financée/allouée au SEYCCAT et que la contribution RECOS est maintenant prévue pour le financement de « concrete reef balls » (les morceaux de bétons à immerger sur le site) qui seront les socles des boutures coralliennes. L'AT annonce ne pas pouvoir être en mesure de financer cette action, qui n'a aucun lien avec les objectifs des projets pilotes et du projet RECOS. Décision est prise pour que les Seychelles identifient rapidement une alternative 22/09/22 : Le PFN indique avoir discutée une alternative avec le ministre sur l'île au Cerfs proche de Mahé sujet à l'érosion côtière et pour laquelle une solution basée sur la nature est prévue. 05/10/22 : Nouvelle réunion pour partage d'information sur le nouveau site (voir CR). Annonce par le PFN de la première réunion avec les parties prenantes le 07/10/22 pour identification plus précise de site set activités, ainsi que partenariats. Demande de RECOS pour y participer à distance après la visite terrain et partage de toute donnée disponible. Annonce mission RECOS AFD en novembre pour finaliser identification du site. 13/10/22 : Rencontre avec le DG Envt des Seychelles et autres parties seychelloises. Les discussions amènent au besoin d'identification d'un site alternatif à l'île aux Cerfs 20/10/22 : Le DG Envt indique avoir planifiée une réunion avec le PS et le PFN semaine du 24/10/22.	

Autres :

- 11/05/22 : ANO sur contrat type reçue de l'AFD
- 26/09/22 : Confirmation de l'AFD qu'elle reste en attente de DANO pour 3 sites pilotes depuis aout